7-13 ans

LES CAVALIERS DU MONT ST MICHEL

MANCHE

Inscriptions à partir du 4 avril 2024

Du mardi 6 au lundi 12 août 2024

Idéal pour les amoureux(ses) des animaux !

Situation

Située à l'Est de la baie du Mont Saint Michel, au cœur du terroir normand, la ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët possède la labellisation « station verte ».

Cadre de vie

Les enfants seront accueillis dans un établissement agricole au sein duquel est implanté un centre équestre. Il dispose de chambres spacieuses et bien équipées comprenant 4 à 5 lits avec lavabos, deux blocs sanitaires à chaque étage, des salles d'activités, des espaces extérieurs rattachés au centre équestre dont un « spring garden », espace vert clôturé à quelques pas de l'établissement.

Activités

Equitation : deux séances encadrées par des moniteurs(trices) diplômé(e)s d'Etat. L'activité se déroule dans le centre équestre du Manoir. Les enfants apprendront à panser, seller, brider et se familiariser avec les animaux aux cours de jeux à cheval et séance de voltige.

Piscine : une séance durant laquelle les enfants profiteront du bassin sportif et du bassin avec toboggans dans une eau à 30°C !

Parcours Aventure : Un cocktail d'aventures nature à explorer d'arbre en arbre, en toute sécurité. Ponts de singes, tyroliennes, passages d'équilibre… Matériel de sécurité fourni, ligne de vie automatique.

Visite d'une exploitation agricole : Les enfants pourront découvrir, au sein d'une exploitation agricole gérée par le centre d'hébergement, le troupeau de vaches normandes et moutons avranchins ainsi que le processus de la traite des vaches (avec robot de traite).

Atelier Cerf-Volants : deux séances

Excursion d'une journée au Mont Saint Michel et baignade en mer : les enfants découvriront le site exceptionnel du Mont Saint Michel, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ils adoreront arpenter les ruelles du village puis partiront pour une partie de l'après-midi à la Plage de Cherrueix et son sable fin.

Randonnée pédestre : les enfants partiront à la découverte des magnifiques paysages environnants.

Sans oublier :
Les animateurs(trices) proposeront de multiples animations tout au long du séjour, selon le planning et les souhaits des jeunes : activités manuelles et d'expression, jeux sportifs, grands jeux, veillées à thème…

Le petit + du séjour

Un cadre naturel exceptionnel
Expérience parfaite pour une première colo

Transport

Le transport en car grand tourisme au départ de Reims.

Tarifs 2024

Tarifs quotidiens (du jour de départ au jour de retour) en fonction des revenus et du lieu du séjour, éligibles aux aides de la C.A.F. Règlement en espèce, chèque, carte bancaire ou ANCV. Disponibles lors de l'inscription.

Extraits des conditions générales d'inscriptions

- Le nombre de places par séjour étant limité la Ville de Reims se réserve le droit de valider en priorité les inscriptions des enfants rémois et parmi ceux-ci, ceux n'ayant pas bénéficié récemment d'un de ses séjours.
- Les programmes d'activités ou sorties indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas d'impondérables ou si toutes les conditions ne sont pas réunies pour la sécurité ou le bien-être des enfants. Ces ajustements ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Seules les personnes référencées dans la fiche sanitaire ou par écrit, ont la possibilité de reprendre l'enfant. Aucun mineur ne sera autorisé à repartir seul (ou avec un mineur) au moment du retour à Reims.
- La Ville de Reims peut être amenée à fermer ou supprimer un séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (nombre d'inscrits insuffisant, raisons de sécurité, contraintes sanitaires…).
- Toute annulation de départ émanant de la famille devra être effectuée par écrit 10 jour au moins avant le départ, au-delà de ce délai aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif médical dûment justifié).

Conditions générales de séjours complètes sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple.

Documents : à fournir OBLIGATOIREMENT (*lors de l'inscription)*

- Notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial
- Pour les non-allocataires : la photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1
- Dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire)
- Photocopie des vaccinations à jour
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de l'attestation de CMU
- Un acompte de de 5 € pour les séjours à Villers-Allerand et 30 € pour les autres séjours par enfant.

En fonction de la situation :

- Originaux des bons de vacances CAF ou MSA
- Justificatif de la participation éventuelle de l'employeur
- Si prise en charge par le DRED, ou autres organismes, fournir l'attestation.

⚠ *Il n'est pas possible de faire des photocopies au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple et tout dossier incomplet sera refusé.*

Documents spécifiques à ce séjour

- Charte du bien vivre ensemble

Inscriptions : au Guichet Unique Famille 21 rue du Temple

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 18h45
Tram A et B, Bus 11, Citybus : arrêt Boulingrin
Dossier d'inscription sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple.

03 26 77 78 79

infosloisirs@reims.fr

www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances

Allocations Familiales Caf de la Marne

Reims.fr Ville d'effervescences